



Commune de La Louvière

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme ;

Le demandeur est Monsieur Rizzi Vito demeurant à la rue de la Flache 22 à 7100 La Louvière ;

Le terrain concerné est situé à la rue de la Flache 20-22 à 7100 La Louvière et cadastré La Louvière (1) section A n° 259 M 7, 259 S 6 ;

La demande de permis, qui consiste en la transformation et l'agrandissement d'un garage ainsi que le renouvellement de la peinture des façades des volumes secondaires, nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40. du Code du Développement Territorial (CoDT) étant donné que celui-ci s'écarte de l'article 18 « unité de construction d'ensemble » avec application de l'article 15 « unité urbaine de bâtisse en ordre continu » du Guide Communal d'Urbanisme (GCU) en ce qui concerne le point mentionné ci-après :

- 2.15-1)h) « Annexes et garages à front de rue » vu que la demande prévoit la mise en œuvre d'une toiture plate alors que le GCU préconise que les toitures soient réalisées à deux versants ;

Le projet s'écarte également de l'annexe n°13-19 « Cité De la Flache » en ce qui concerne le point suivant :

- D)1.)« Les façades sont maintenues dans leur état initial » alors que le projet prévoit la pose d'une peinture de ton jaune-orange ;

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/277959 ou à l'adresse mail suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be) ;

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Finet Justine (téléphone 064/277959), dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale 1 - auprès du Développement territorial ;

L'annonce de projet se déroulera du 13/05/2021 au 27/05/2021 ;

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13/05/2021 au 27/05/2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@lalouviere.be](mailto:urbanisme@lalouviere.be)